

le premier de juillet 1723 apres les trois
 publications de bans par trois dimanches
 et feste en l'eglise Notre seigneur Robert Waveran
 fils de Vincent et Catherine Lebrun de
 cette paroisse d'une part et Marie Isabelle
 le Vicq fille de Jean et Anne prudes
 marionnettes en cette paroisse n'ayant
 veu aucun empeschement a leur
 pretendu mariage je soussigne
 Cure de Nizermes les ay conjoins
 a lie dans le sacre lieu de mariage
 en presene de Mathieu Drie valet
 en cette paroisse et Jacques Waveran
 frere l'audt-mariant, et d'Anne Marguerite
 le Vicq, soeur a l'audt et Marie Isabelle
 Waveran soeur a l'audt, qui ont tous
 declare ne sçavoir escrire de cestes Mathieu
 Drie et Anne Marguerite qui ont signez
 avec moy les autres ont posez leur mariage
 ordinaires.

Marque de Robert + Waveran
 Marque de Marie Isabelle + le Vicq
 Marque de Jacques Waveran
 Waveran

M.1723.7.1

le 1^{er} de juillet 1723 apres les trois publications de bans par trois dimanches et fete consecutifs entre Robert Waverans fils de vincent et Catherine lebriet de cette paroisse d'une part et Marie Isabelle le Wicq fille de jean et Anne pruvost manouvrier en cette paroisse nayant reconnu aucun empeschement a leur prestendu mariage je soubsigné cure de wizernes les ay conjoins et lie dans le sacré lien de mariage en presence de Mathieu Drin valet en cette paroisse et jacques Waverans frere audit mariant , et d'Anne Margueritte le Wicq soeure a ladite et Marie Isabelle Waverans soeure audit , qui ont tous déclaré ne scavoir escrire excepte Mathieu drin et Anne Margueritte qui ont signes avec moy les autres ont poses leur marques ordinaires

marcque de Robert + Waverans

Marcque de Marie isabelle + le Wicq

.....jacques + Waverans

Waverans